



Echos du conseil municipal du 30 mars 2010

A l'occasion du budget 2010, le débat a été moins consensuel. Des orientations claires devaient en effet être prises : ou bien accepter que le patrimoine communal continue à se dégrader, ou bien prendre la décision courageuse d'augmenter la fiscalité (tout en restant dans la moyenne de l'agglomération !). C'est cette seconde solution que notre majorité municipale a choisie.

Bonne lecture !

Patrick COTREL,

*Président du groupe Harmonicité
au sein du Conseil municipal*

Vous pouvez retrouver ce

compte-rendu et les précédents sur mon BLOG :

<http://www.patrickcotrel.com/>

Déclarations préalables :

Information du Maire : (résumé) « Ce conseil municipal intervient quelques jours à peine après le second tour des élections régionales, dont le résultat est riche de sens, sur un plan national et local.

Les électeurs ont signifié, de manière claire, leur rejet d'une certaine conception du pouvoir, de la société et du devenir de la France. Ils ont manifesté leur crainte pour l'avenir, pour leurs enfants, pour leur travail. Ils ont exprimé des attentes sociales, pour une France plus juste, plus solidaire, moins dépendante des marchés, une France qui permette à chacun de trouver sa place, qui n'oublie pas les plus faibles.

En accordant leur confiance aux présidents sortants dans la majorité des régions françaises, les électeurs ont aussi clairement condamné la réforme territoriale et affirmé leur besoin de collectivités locales solidaires, protectrices, qui contribuent quotidiennement au développement des territoires et au mieux vivre ensemble. »

Je tiens à féliciter Christophe Clergeau, mon premier adjoint, pour son nouveau poste de premier Vice Président de la Région : il saura défendre nos dossiers. Dommage pour Patrick Cotrel qui avait effectué un bon mandat. Mais les tractations entre partis politiques n'ont pas permis sa réélection.

Concernant le Budget Primitif 2010, sa préparation a été très longue - ce qui explique pourquoi nous le votons si tardivement - et soumise aux incertitudes liées à la transformation de la taxe professionnelle en contribution économique territoriale. Ce budget a été construit en tenant compte de cinq facteurs, que je vais résumer : un désengagement de l'Etat, des ressources en baisse (comme les droits de mutation), des bâtiments communaux vieillissant qu'il faut entretenir et rénover, des services anciens et nouveaux qu'il faut assurer et une préparation de l'avenir et des investissements qu'il va falloir réaliser dans les années à venir.

Le budget d'investissement va se monter à 3,3 Millions € : nouveaux équipements au stade municipal, transformation de la halte garderie en multi-accueil, aménagement d'un meilleur accueil en Mairie, salles de sports (près de 1,8 Millions € en 3 ans), préau à l'école

de la Reinetière et aussi la réparation de l'église pour près de 1 Million €.

Le budget de fonctionnement de 12,7 Millions € va permettre la mise en place des quelques services nouveaux, de nouveaux tarifs (tenant compte des revenus) et permettra de commencer à mettre en œuvre le nouvel Agenda 21. Il sera présenté lors du Conseil municipal du 4 mai, avec une série d'actions pour lutter contre le réchauffement climatique et les inégalités, pour promouvoir le développement durable.

Dans ce cadre, Nantes Métropole va décider la création de plusieurs lignes de chronobus, dont la ligne Est qui nous concerne directement.

D'autre part, nous allons voter aujourd'hui une subvention d'investissement au profit de l'association Soleil Rom, pour financer des mobile homes.

« Comme vous le savez, une dizaine de familles roms vivent sur notre territoire depuis un an. Comme d'autres communes, nous avons été confrontés à un choix. Les expulser et repousser le problème ailleurs. Ou bien les considérer non pas comme des « Roms », comme des « étrangers », mais comme des personnes sur notre territoire, qu'il faut aider, parce que c'est de notre responsabilité. Nous avons invoqué le principe de dignité humaine, car le rejet de l'autre n'est pas une solution.

En partenariat avec l'association Soleil rom, nous avons donc mené un travail d'accompagnement et d'aide, en mettant un terrain à disposition, en l'équipant et en soutenant l'association Soleil rom et ses bénévoles. Celle-ci aide les familles pour l'école, la santé, la recherche de travail. Le but n'est pas d'installer ces familles de manière définitive, mais de leur permettre de se construire un avenir, en les responsabilisant (d'ailleurs, ils s'acquittent d'une redevance d'occupation). » (...) « C'est aussi cela le développement durable : un avenir pour tous. »

Jacques CORDON : (au nom du groupe Sainte-Luce Toujours) certains nous reprochent notre absence de déclarations. Mais nous sommes des élus d'une liste apolitique, même si nos opinions politiques individuelles sont connues. Nous sommes élus pour gérer les affaires communales, éventuellement de

Nantes Métropole et on se limite à cela.

Pour le parc de la Verdure, Nantes Métropole a financé très cher cet équipement, car réalisé sur des déchets et un marais et avec des problèmes d'infiltration. Quand allez vous rendre son bien au public, puisque c'est l'impôt qui l'a financé ?

Patrick COTREL (au nom du groupe

Harmonicité) : la première partie de cette intervention a porté sur les élections régionales. Pour la lire, rechercher le document suivant sur internet : <http://www.patrickcotrel.com/spip.php?article364>
Suite de l'intervention :

« Mais revenons à nos problèmes lucéens, et d'abord au sujet principal qui nous réunit aujourd'hui : **le Budget primitif 2010**. Je reviendrai plus en détail sur ce budget au moment de sa présentation. Nous tenons à affirmer dès maintenant que nous sommes solidaires avec ce budget. Vous savez qu'un certain nombre de contraintes se resserrent (désengagement de l'Etat, héritage de locaux mal entretenus, crise économique, ...). Mais si nous voulons garder des marges de manœuvre réelles, il nous faut conserver un auto financement significatif. Et pour cela, nous n'avons pas d'autre choix que d'augmenter les impôts sans pour autant dépasser la moyenne des communes de l'agglomération.

Ces marges seront d'autant plus indispensables que nous allons être confrontés à des changements importants, nous le savons déjà.

Par exemple, nous savons que l'habitat va avoir une forte tendance à se densifier et ça et là, des maisons individuelles vont être remplacées par des petits collectifs. La Mairie n'a ni les moyens financiers ni les moyens réglementaires de s'y opposer, sauf pour le centre ville où nous avons déclaré un périmètre d'étude pour contrôler **l'urbanisation**. Et cette meilleure utilisation de l'espace n'est pas à rejeter, puisqu'elle permet d'améliorer les services collectifs, les transports en commun en particulier. Mais de notre point de vue, la municipalité doit clairement afficher ses objectifs et se doter des outils réglementaires (ex : révision du PLU) pour les atteindre :

- nous pensons qu'il faut lutter contre l'étalement urbain et que notre commune doit participer à cet effort ;
- nous nous fixons pour objectif d'augmenter le nombre de logements sociaux pour permettre aux citoyens de toutes conditions sociales et de tous âges de se loger ;

- nous sommes pour la mixité sociale, et contre les ghettos : chaque quartier et chaque immeuble collectif doit comporter un taux minimum de logements sociaux.

Même si, bien entendu, il est nécessaire d'écouter et de débattre avec les riverains pour minimiser les nuisances.

Autre question à laquelle nous allons être confrontés : l'arrivée du chronobus. Il va nous falloir repenser le plan de circulation sur l'ensemble de la commune en donnant la priorité aux circulations douces (piétonnes et cyclistes), et aux transports en commun. Il va donc falloir multiplier les **trames de circulation douce** et assurer des continuités pour permettre aux piétons (y compris aux personnes en situation de handicap et aux parents avec poussette) et aux cyclistes de circuler plus facilement et en sécurité sur l'ensemble de la commune. De ce point de vue, il est évident que les barrières qui ont été récemment installées près du centre ville (par exemple dans l'allée cavalière du Chassay) et qui font obstacle aux circulations douces, devront être revues.

Merci de votre attention. »

Christophe CLERGEAU : (résumé) *les résultats de ce scrutin ont traduit la désespérance sociale et citoyenne face à la situation actuelle. Ce résultat a également une dimension politique nationale. Au niveau local, nous ressentons ces crises et nous orientons nos actions pour répondre aux urgences sociales (comme pour les Roms), économiques, écologiques.*

Pour ma part, je m'investirai au Conseil régional et je n'oublierai pas les dossiers locaux comme le futur lycée de Carquefou ou l'arrêt SNCF à Sainte-Luce. Cette élection a été un moment politique fort et chaque composante de la nouvelle majorité aura son groupe politique et sera respectée.

Dans l'immédiat, nous devons défendre la décentralisation, c'est-à-dire l'existence de pouvoirs locaux autonomes, en lien avec les citoyens et au plus près d'eux.

Marie SARRAZIN : (résumé) *Nous avons réceptionné la Verdure il y a un an. Il y a ensuite eu une période d'observation, puis de financement et d'installation du mobilier urbain. Le parc ouvrira le 28 avril prochain. En ce qui concerne les barrières, nous pensions qu'elles respectaient l'accessibilité aux poussettes et aux fauteuils roulants. Il y a effectivement un problème.*

1 – 1 Budget primitif 2010 et taux d'imposition :

Pascal ISIDORE : (résumé) *Le contexte économique et politique est très difficile : crise économique (moins de constructions que prévu, droits de mutation en baisse, ...), désengagement de l'Etat (nouveau système de recensement pénalisant, dotations en baisse de 400 000 €...). Les recettes de fonctionnement progressent peu : + 2,4% ; alors que les dépenses progressent de près de 5%. Pourtant, les dépenses de fonctionnement des services diminuent grâce à un effort important. Mais les dépenses de personnel (60% des dépenses)*

progressent de 4,3%. De plus, un certain nombre de services au public vont être améliorés : multi-accueil, pause de midi dans les écoles, introduction d'aliments bio dans la restauration scolaire, action envers les jeunes (GPS), culture, ...

En matière d'investissements, le patrimoine communal peut être évalué à 28 millions €. Son entretien normal représente une somme annuelle de 1 million €. Comme cela n'a pas été fait dans le passé, nous nous sommes retrouvés confrontés à des problèmes majeurs : salle le Bonniec, église, vestiaires, ...

Aujourd'hui, nous devons donc à la fois faire cet entretien du patrimoine, faire face aux gros problèmes et répondre aux nouveaux besoins résultant de l'arrivée d'une nouvelle population.

Il y a nécessité de faire les investissements suivant en 2010 (d'autres suivront en 2011) : 192 500 € pour les équipements sportifs (vestiaires salle le Bonniec, sanitaires et sol salle Jaffret), 1563 000 € pour les équipements divers (extension gendarmerie, église), 373 000 € pour les écoles et petite enfance (multi-accueil), 230 500 € pour des aménagements d'espaces publics (aire de jeux,...), 256 000 € pour des outillages. On arrive donc à un total de 2,615 Millions €.

Dans ces conditions, pour faire face à ces investissements en 2010 et dans les années à venir, il est indispensable de maintenir un autofinancement minimum de l'ordre de 1 million € (comme en 2009) et de faire appel à l'emprunt (depuis 2 ans, nous avons désendetté la commune). Pour cela, une augmentation de la pression fiscale est indispensable. Cela n'est pas choquant, dans la mesure où les autres communes de l'agglomération ont augmenté leurs taux d'imposition ces deux dernières années.

Il est donc proposé de passer le taux de la taxe d'habitation de 21,02 % à 21,23 % (moyenne agglo. 21,30 %) et le taux de la taxe sur le foncier bâti de 19,20 % à 21,12 % (moyenne agglo. 21,94 %).

Jacques CORDON : (résumé) La masse salariale est passée de 5,4 M € en 2007 à 6,8 M € en 2010. Pourquoi ? Alors que la population est restée stable.

Pascal ISIDORE : (résumé) Il faut comparer des choses comparables : le budget personnel primitif de 2007 était sous évalué : en fin d'année, il a fallu ajouter 400 000 €. De plus, certains équipements (comme la médiathèque) étaient en sous effectif et il a fallu réajuster, ce qui se répercute sur les frais de fonctionnement. Pour 2010, il n'est pas prévu de nouvelles embauches.

Patrick COTREL : (résumé) Il faut prendre conscience que sans embaucher, la masse salariale augmente mécaniquement (ancienneté, évolution du point d'indice, promotion par concours internes). Le point d'équilibre supposerait qu'il y ait un nombre important de départs en retraite compensés par des embauches de jeunes ayant un niveau de salaire inférieur. Mais ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Enfin, l'opposition vote contre le budget primitif.

1 – 2 et 3 Budget annexe évènements culturels

Pascal ISIDORE : (résumé) Aujourd'hui, les évènements culturels ne se déroulent plus tous à Ligéria. En conséquence, le budget annexe correspondant change d'appellation. Pour 2010, il se monte à 402 000 € dont 396 500 financés par la commune. L'opposition vote contre.

1 – 6 à 9 et 1 - 15 Subventions :

Les subventions aux organismes publics (ex : CCAS pour 309 500 €, piscine de Carquefou, ...), les adhésions à 25 associations et organismes (pour un total de 17 000 €), les subventions aux associations lucéennes (pour un total de 756 600 €) et la subvention exceptionnelle d'aide aux victimes de la tempête Xynthia ont été votées à l'unanimité.

1 – 10 Subvention à l'association Soleil Rom

Pascal ISIDORE : (résumé) propose d'allouer une subvention de 15 000 € à l'association « Soleil Rom » pour l'achat de mobil homes (qui ne couvre pas totalement le prix d'achat).

Brigitte BICHE : Je voudrais préciser ce que Monsieur le maire a évoqué dans son intervention préliminaire. La municipalité a fait le choix politique d'accueillir 10 familles roms qui s'étaient installées en février 2009 sur le territoire de notre commune. J'ai été chargée de ce dossier, en lien avec l'adjointe aux Solidarités, Roselyne Durand. Un groupe municipal de suivi de cette action, constitué de 8 élu.e.s, s'est mis en place dès le mois d'avril 2009.

Nous avons cherché à connaître ce groupe familial constitué de frères, sœurs, cousins, cousines et proches amis. Ce ne sont plus « des Roms » en général, ce sont maintenant des personnes et des familles bien identifiées. Avec elles, nous avons pu, grâce à la médiation des bénévoles associatifs et à leur engagement, créer des relations et établir des règles qui sont respectées. Mais ces règles de vie qui s'imposent à tous et toutes (scolarisation des enfants, hygiène et tranquillité publiques) supposent que la commune soutienne l'action des bénévoles associatifs qui

travaillent à donner aux familles des conditions de vie humainement décentes. C'est le sens de cette subvention que nous vous demandons de voter.

Mais nous savons aussi qu'un accompagnement est nécessaire pour que cette action d'accueil et d'intégration socio-professionnelle de ces 10 familles soit possible (notamment parce l'accès à l'emploi pour des Roumains est rendu très difficile par la réglementation). C'est pour cela qu'une convention sera conclue entre le CCAS et l'association Soleil rom. Un accompagnement est également nécessaire pour que l'accueil de ces familles soit compris et accepté par l'ensemble de la population lucéenne.

Nous savons que ce n'est pas simple, mais nous savons aussi que nous pouvons compter sur l'ouverture et la solidarité dont les Lucéennes et les Lucéens ont déjà fait preuve.

Plusieurs membres de l'opposition montrent leurs réticences : **Jacques GAUDICHEAU** (« c'est très louable, mais ce n'est pas à la mairie de financer »), **Pierre BOISTEAU** (« Une action européenne devrait être possible. J'ai apprécié le geste humain des membres de l'association, mais ils ont un parc de voitures important »).

Successivement, **Brigitte BICHE**, **Bernard AUNETTE**, **Pierre GRALEPOIS** et **Roselyne DURAND** expliquent qu'il y a défaillance de l'Etat, qu'ils n'ont pas droit au RSA, ni à la CMU et seulement à une aide à la subsistance réduite du Conseil Général. De plus, il leur est difficile de trouver du travail dans la mesure où un employeur doit verser une taxe de 900 € s'il les

embauche. En fait, il s'agit d'une subvention à une association dont la municipalité souhaite encourager l'action, comme toutes les autres associations subventionnées. Finalement, 5 membres de l'opposition votent contre et un membre s'abstient.

1 – 11 à 13 Tarifs municipaux

Pascal ISIDORE : (résumé) présente les tarifs municipaux 2010 concernant les locations de salles, les concessions dans les cimetières et la restauration scolaire pour les enfants allergiques. Ces tarifs sont votés à l'unanimité.

1 – 14 Demande de subventions auprès du Conseil Général pour des investissements

Pascal ISIDORE : (résumé) présente les demandes de subventions à soumettre au Conseil Général pour des investissements importants prévus au budget primitif 2010 : rénovation de la charpente de l'église (694 000 €), bâtiments modulaires pour des vestiaires de la salle Le Bonniec (360 000 €), transformation de la halte-garderie en multi-accueil (95 000 €), préau à l'école maternelle de la Reinetière (67 000 €) et préau d'entrée à la halte-garderie (42 000 €). Unanimité.

2 – 1 Nouveau régime indemnitaire pour le personnel :

Claude ROUSSELOT : (résumé) L'indemnité est une prime qui vient s'ajouter au traitement des fonctionnaires territoriaux pour tenir compte des contraintes particulières des différents postes. L'ancien régime indemnitaire était inégalitaire entre catégories (hiérarchie) et filières (métiers). Un travail de remise à plat avec les représentants syndicaux a duré un an. Le résultat représente un effort important de la municipalité, puisque toutes les indemnités sont

réévaluées (de façon plus importante pour les agents de catégorie C) et qu'un nombre relativement important d'agents voient leur emploi repositionné à la hausse dans la grille indemnitaire. De plus, les Agents non titulaires vont pouvoir bénéficier de cette prime et les conditions d'application sont globalement améliorées. Au total, les augmentations seront étalées sur 2 ans et représenteront un global de 70 000 € en 2010 et 50 000 € en 2011.

3 – 1 et 2 Remplacement de Valérie PAUZAT :

Bernard AUNETTE : (résumé) **Valérie PAUZAT** sera remplacée par **Marie-Thérèse RABIN** au sein de la commission « animation de la ville » (à l'unanimité) et comme déléguée titulaire au sein du Conseil d'administration du collège de la Reinetière. Pour ce

dernier poste, **Christelle PIQUIN** également candidate, a recueilli 6 voix, Marie-Thé 26 voix et on a enregistré un vote nul. Certains ont commenté ce résultat en demandant : « qui est le "Besson" ? ».

3 – 3 Vente de composteurs:

Patrick COTREL: (résumé) Dans la phase participative de l'élaboration de l'Agenda 21, il est apparu que de nombreux Lucéens étaient sensibles au thème des déchets et attendaient une aide pour se lancer dans le compostage des déchets végétaux. Nous avons décidé de lancer une action expérimentale comprenant la vente à bas prix de 100 composteurs, la sensibilisation par l'association TouBiTri et l'accompagnement par

l'association Clémentine. La sensibilisation aura lieu à l'occasion de la semaine du développement durable (dans la journée du mercredi 7 avril) et la vente et remise des composteurs en fin de l'après midi du jeudi 29 avril. Le prix d'un composteur est fixé à 10 € (prix d'achat en gros supérieur à 40 €). L'Agenda 21 sera débattu et adopté au cours du Conseil municipal de mai.

4 – 2 ZAC des Indulgences :

Maryvonne SARRAZIN : informe de la vente à la SELA de la parcelle occupant l'angle de la rue Louis Gaudin et de la place de l'église (comprenant l'ancienne poste et l'ancienne poissonnerie), afin de construire un immeuble (par le promoteur EFFAGE). Le Conseil municipal souligne qu'une information préalable des riverains est nécessaire.